Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-213501257-20260127-2026_04-DE

COMMUNE DE LA GUERCHE DE BRETAGNE

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS

N° 2026 - 04

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	**23**
Quorum :	**12**
Présents :	**19**
Représentés :	**03**
Votants :	**22**

Date de la convocation : 19 janvier 2026 | **Date de l'affichage :** 19 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept janvier à vingt heures trente, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie de La Guerche-de-Bretagne, sous la présidence de Madame Élisabeth GUIHENEUX, Maire.

Présents : Elisabeth GUIHENEUX, Maire – Amand LETORT – Katia BONNANT – Mathieu VINCENT – Olivier DESPREZ – Brigitte DARRICAU - Daniel FEVRIER, adjoints – Thérèse SAUDRAIS – Brigitte GARDAN – Annie BOUSSEAU – Pascale GRIFFON – Hervé PATY – Jean-Charles MOREAU – Idrys CLARAC – Carole LEGUENET – Nicolas POIRIER – Sandrine DYLIS – Lionel COSSON – Sébastien LAMY –

Excusés : Carine GERMOND pouvoir à Brigitte DARRICAU – Anne TAILLANDIER pouvoir à Carole LEGUENET – Eva CONTRERAS pouvoir à Idrys CLARAC –

Absent : Anthony TUAL -

Mme Thérèse SAUDRAIS a été élue secrétaire de séance.

Objet de la délibération : FINANCES - DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026 – (Nomenclature : 7.1) –

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2312-1 modifié par l'article 107 de la loi NOTRe,
Vu le rapport joint,
Il est rappelé que :

- Les budgets primitifs 2026 seront proposés au vote lors de la séance du conseil municipal du 26 février 2026. Ces budgets primitifs seront votés sans reprise des résultats 2025.
- Les comptes financiers uniques de l'exercice 2025 seront soumis au vote lors d'une séance de la prochaine mandature qui devra se dérouler avant le 30 juin 2026.
- La reprise des résultats 2025 fera l'objet d'un budget supplémentaire sous la prochaine mandature.

Il est proposé de prendre acte de la présentation du rapport d'orientation budgétaire et d'établir les budgets en prenant en compte les éléments suivants :

- La maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- Les recettes de fonctionnement nécessaires à la couverture de ces dépenses, avec le maintien des taux de contribution directe,
- L'état de la dette,
- Un choix à opérer dans les divers projets envisagés suivant les capacités financières de la ville, avec priorité pour les investissements en cours à terminer,

2, rue du Cheval Blanc – 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE
✆ 02 99 96 21 09
E-mail : mairie@laguerchedebretagne.fr

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-213501257-20260127-2026_04-DE

COMMUNE DE LA GUERCHE DE BRETAGNE

Le Conseil Municipal prend acte des orientations présentées lors du Débat d'Orientations Budgétaires 2026 pour le budget principal ainsi que pour les budgets annexes comme indiquées dans le document ci-joint.

Fait à La Guerche de Bretagne,
Le 6 février 2026

Thérèse SAUDRAIS
Secrétaire de séance

Élisabeth GUIHENEUX
Maire

MAIRIE DE LA GUERCHE DE BRETAGNE
LA GUERCHE DE BRETAGNE
35130

Certifié exécutoire par le Maire,
Compte tenu de la réception en Préfecture le
Et de la publication ou notification le

2, rue du Cheval Blanc – 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE
02 99 96 21 09
E-mail : mairie@laguerchedebretagne.fr

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-213501257-20260127-2026_04-DE

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Conseil municipal du 27 janvier 2026

LA GUERCHE DE BRETAGNE

SOMMAIRE

1) Les dépenses réelles de fonctionnement.....3
2) Les recettes réelles de fonctionnement.....4
a. Les dotations d'Etat.....6
b. Les dotations communautaires.....8
c. Les contributions directes.....9
3) Analyse de la dette.....10
4) Capacités de financement.....14
5) Les propositions pour le budget 2026.....15
6) Budgets annexes 22
7) Conclusion.....26

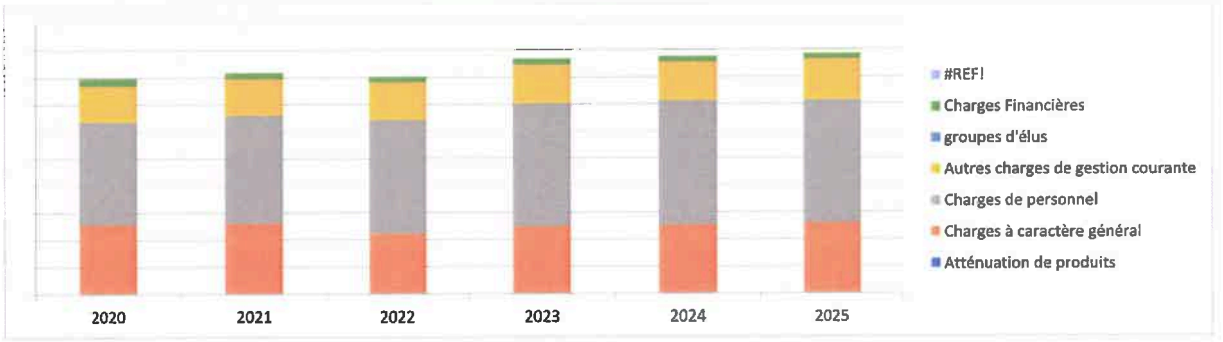
Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-213501257-20260127-2026_04-DE

1) LES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Section de fonctionnement - dépenses

		2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dépenses réelles		3 980 961,36	4 087 870,39	4 011 886,89	4 341 765,53	4 382 541,66	4 427 815,10
chapitre 011	Charges à caractère général	1 283 858,96	1 299 245,27	1 113 586,25	1 241 886,67	1 270 045,20	1 299 390,21
chapitre 012	Charges de personnel	1 897 805,44	1 999 073,09	2 096 423,44	2 264 442,75	2 293 457,91	2 269 891,54
chapitre 014	Atténuation de produits	20,00	20,00	21,00	365,00	699,00	622,00
chapitre 65	Autres charges de gestion courante	655 745,32	661 555,75	685 790,93	717 512,06	703 724,94	754 672,45
chapitre 66	Charges Financières	143 329,58	127 926,28	115 889,27	117 121,55	114 561,23	103 232,90
chapitre 67	Charges exceptionnelles	202,06	50,00	176,00	437,50	53,38	6,00
	part masse salariale / DRF	48%	49%	52%	52%	52%	51%
Dépenses d'ordre		594 289,87	757 003,57	1 074 581,92	919 726,23	1 050 664,01	980 217,70
chapitre 68	Dotations aux Amort. et Prov.	590 737,63	654 998,83	830 473,14	903 787,15	864 969,03	899 767,70
chapitre 042	Opé. Ordre transferts entre sections	3 552,24	102 004,74	244 108,78	15 939,08	185 694,98	80 450,00
TOTAL		4 575 251,23	4 844 873,96	5 086 468,81	5 261 491,76	5 433 205,67	5 408 032,80

Evolution des principales dépenses de fonctionnement par chapitre



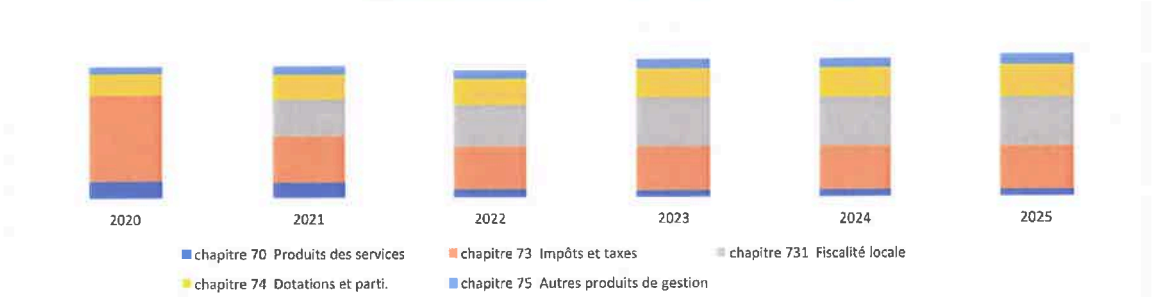
2) LES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Section de fonctionnement - recettes

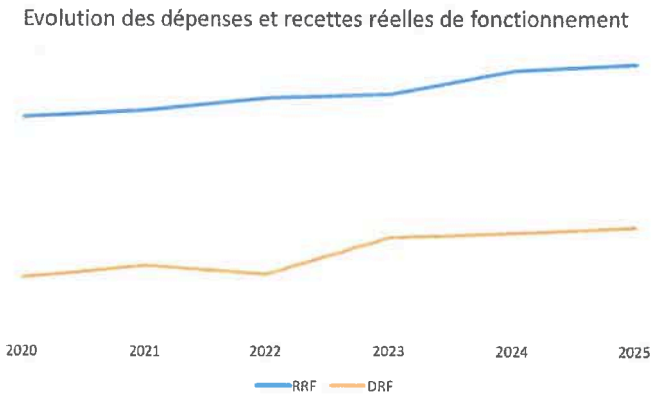
		2020	2021	2022	2023	2024	2025
Recettes réelles		5 429 591,73	5 491 356,74	5 603 605,75	5 637 925,48	5 847 816,06	5 905 964,20
Chapitre 013	Atténuation de charges	31 593,67	42 082,11	28 056,24	18 860,54	40 902,60	46 567,58
Chapitre 070	Produits des services	716 365,24	636 811,24	353 691,98	301 965,54	317 464,86	309 870,80
Chapitre 73	Impôts et taxes	3 495 320,75	1 903 135,36	1 742 794,27	1 777 636,00	1 766 571,00	1 756 824,70
Chapitre 731	Fiscalité locale		1 464 812,82	1 685 883,74	1 976 771,30	1 973 557,54	1 972 696,70
Chapitre 74	Dotations et parti.	834 301,11	1 005 000,87	1 029 532,63	1 153 998,15	1 175 835,54	1 273 959,42
Chapitre 75	Autres produits de gestion	298 448,08	331 190,66	347 947,58	390 022,36	391 431,31	460 923,37
Chapitre 76	Produits financiers	12,17	11,24	13,11	20,60	-	-
Chapitre 77	Produits exceptionnels	53 550,71	108 312,44	115 686,20	18 650,99	182 053,21	85 121,63
Chapitre 78	Reprises sur amortissement			300 000,00			
Dépenses d'ordre		1 391 521,83	157 805,41	426 559,72	552 411,86	269 244,14	962 269,66
Chapitre 002	Résultat N-1	1 237 880,52	-		300 000,00		683 854,53
Chapitre 042	Opérations d'ordre	153 641,31	157 805,41	426 559,72	252 411,86	269 244,14	278 415,13
TOTAL		6 821 113,56	5 649 162,15	6 030 165,47	6 190 337,34	6 117 060,20	6 868 233,86

NB : Bien que recettes réelles, la DGFIP considère que le chapitre 013 – atténuation de charges - et les produits de cessions du chapitre 77 sont des produits exceptionnels et doivent être déduits de l'épargne brute.

Evolution des principales recettes de fonctionnement par chapitre



Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-213501257-20260127-2026_04-DE



Le schéma ci-contre laisse apparaître une progression linéaire des dépenses et des recettes de fonctionnement sur la période 2020 - 2026.

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
RRF	5 429 591,73	5 491 356,74	5 603 605,75	5 637 925,48	5 847 816,06	5 906 061,95
DRF	3 980 961,36	4 087 870,39	4 011 886,89	4 341 765,53	4 382 541,66	4 434 070,10
Différence	1 448 630,37	1 403 486,35	1 591 718,86	1 296 159,95	1 465 274,40	1 471 991,85

L'Excédent Brut de fonctionnement (RRF – DRF) reste stable et se stabilise à 1.446.210,30 € en moyenne sur les 6 dernières années.

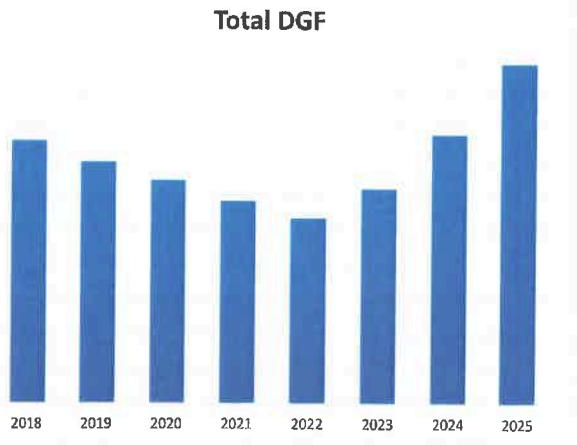
LES DOTATIONS D'ETAT

→ LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

Nota : La DGF est constituée de la Dotation Forfaitaire et de la Dotation de Solidarité Rurale. Elle a baissé régulièrement depuis 2013 (603 771 €) malgré un rebond depuis 2022. Une projection sur 2026 reste très hypothétique compte tenu du contexte actuel.



La Dotation Globale de Fonctionnement			
	Total DGF	dont DF	Dont DSR
2018	451969	270973	180996
2019	439570	250040	189530
2020	429040	233806	195234
2021	417074	216117	200957
2022	407364	194905	212459
2023	424391	194553	229838
2024	455602	196417	259185
2025	496556	185534	311022

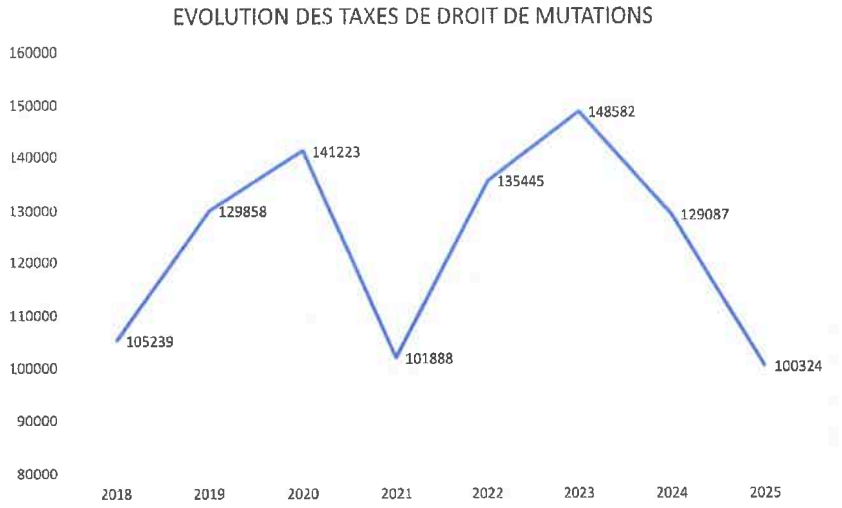


Quid de 2026 ?

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-213501257-20260127-2026_04-DE

➔ LA TAXE SUR LES DROITS DE MUTATION

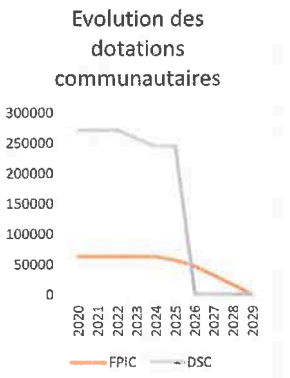
Les droits de mutation à titre onéreux peuvent être définis comme un impôt auquel sont soumises les ventes de biens immobiliers. Ils sont dus par **l'acquéreur qui achète le bien immobilier**, au moment de la signature de l'acte authentique de vente et du paiement intégral du prix de vente chez le notaire ; Elle constitue une recette très importante des départements depuis la réforme de la taxe d'habitation. Tributaire des transactions immobilières, elle est très variable selon la conjoncture économique. **Quid pour 2026 ?**



LES DOTATIONS COMMUNAUTAIRES

LE FOND DE PEREQUATION DES RESSOURCES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES (FPIC)

Vitré Communauté va devenir contributeur du FPIC. L'enveloppe se réduit progressivement (100% en 2024 = 62702€, puis 90% en 2025, 75% en 2026, 50% en 2027, 25% en 2028, et 0 en 2029). En 2026, 75% de 62702 = 47026 €.



➔ LA DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE (DSC)

La DSC est stable d'une année sur l'autre. En 2025, la commune a perçu à ce titre la somme de 244 479 €.

➔ L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION (AC)

L'AC constitue la dotation principale de Vitré Communauté. Les participations de la commune aux services communs en sont déduites, de même que les participations aux travaux sur les réseaux d'eaux pluviales. En 2025, la commune a perçu une AC de 1 455 705 €.



Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-213501257-20260127-2026_04-DE

LES CONTRIBUTIONS DIRECTES

Rappel de l'évolution des taux de contribution directe :

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Strate régionale
TH	12,51	12,51	12,51	13,14	13,24	13,24	13,56
FB	14,6	34,5	34,5	36,23	36,23	36,23	37,19
FNB	37,3	37,3	37,3	39,17	39,17	39,17	48,27

Rappel des taux sur les communes de Vitré communauté :

	La Guerche	Argentré	Chateaubourg	Vitré	Moy dép.	Moy Reg.	Moy nat.
TH	13,24	17,07	14,11	15,01	27,01	31,23	26,08
FB	36,23	37,33	36,9	38,31	42,35	39,48	41,69
FNB	39,17	36,47	42,45	43,34	49,38	53,46	58,56
CFE	24,81				26,33	25,32	26,89
TEOM	7,07				10,13	11,01	10,94

Prévisions 2026 (sous réserve de confirmation des bases 2026 vers la mi-mars par la DGFIP) :

Bases	Base 2024 pour mémoire	Produit 2024	Base 2025	Produit 2025	Base 2026 prév. (+0,9%)	Taux 2026	Produit 2026 prév.
TH	207 337,00	39 468,00	148 600,00	19 675,000	149 937	13,24%	19 851,71
FB	6 258 681,00	2 265 824,00	6 418 000,00	2 325 241,000	6 475 762	36,23%	2 346 168,57
FNB	87 277,00	34 039,00	88 200,00	34 548,000	88 994	39,17%	34 858,87
TOTAL		2 339 331,00		2 379 464,00			2 400 879,16

Produit attendu 2026 = + 21 415 €

AUTRES INFORMATIONS FISCALES



	Population	Nombre de foyers fiscaux	Part des foyers fiscaux non imposés	Revenu fiscal par habitant *
LA GUERCHE DE BRETAGNE	4461	2587	63,40%	25 587 €
ARGENTRE DU PLESSIS	4678	2517	54,00%	29 863 €
CHATEAUBOURG	7668	3863	46,60%	33 051 €
VITRE	19553	11370	54,80%	30 263 €
VITRE COMMUNAUTE	84858	44926	54,70%	30 947 €

* seuil haut : Montreuil sous pérouse à 37353 € / Seuil bas : Princé à 22390 €
Hors catégorie : Moulins à 112 326 €

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-213501257-20260127-2026_04-DE

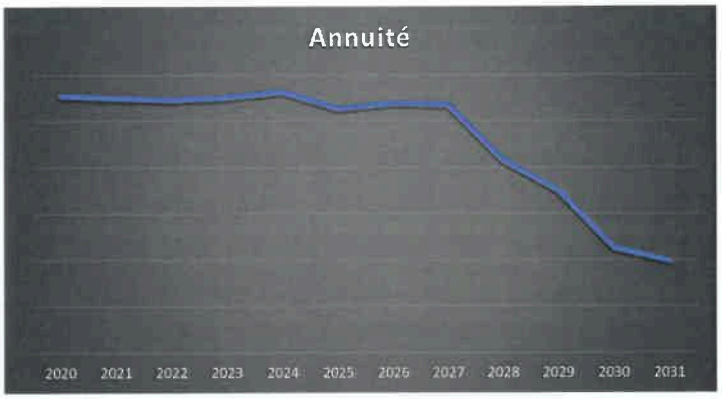
3) ANALYSE DE LA DETTE



➔ 17 Emprunts en cours sur 2026

- 7 emprunts à taux fixe
- 10 emprunts à taux variable

➔ Evolution de l'annuité de la dette (capital et intérêt)



Année	Annuité
2020	554 718,00
2021	549 306,00
2022	545 227,00
2023	550 537,00
2024	562 603,00
2025	526 561,00
2026	538 402,00
2027	534 600,00
2028	414 862,00
2029	349 545,00
2030	225 724,00
2031	197 420,00

Rappel des évènements 2025 :

➔ Emprunt de 350 000 € réalisé, dont :

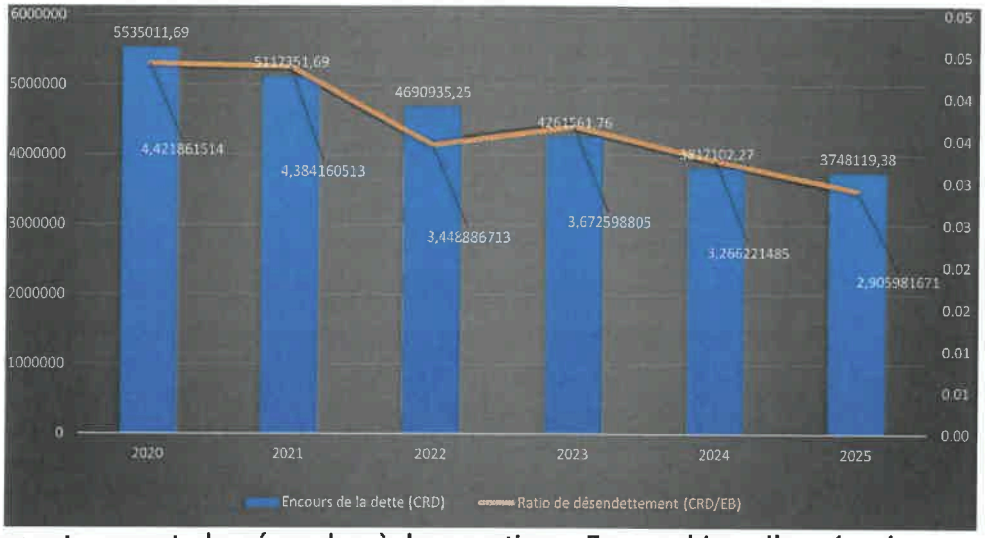
- Un emprunt de 175 000 € à taux fixe pour le commerce du 34 rue de Nantes contracté auprès du Crédit Mutuel
- Un emprunt conventionné PLUS de 153 500 € à taux variable pour le logement 34 rue de Nantes contracté auprès de banque des territoires.
- Un emprunt conventionné ECO PRET de 21 500 € à taux variable pour le logement 34 rue de Nantes contracté auprès de la banque des territoires.



Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-213501257-20260127-2026_04-DE

➔ Evolution du capital restant dû

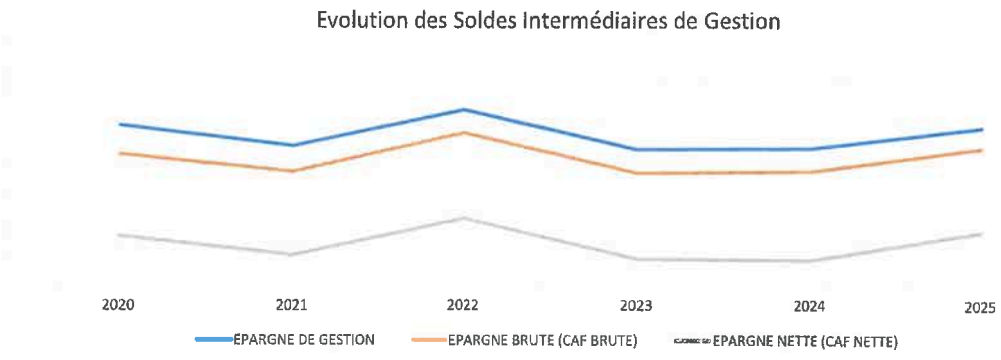
Année	Capital restant dû
2020	5 942 985,00
2021	5 535 011,00
2022	5 117 351,00
2023	4 690 935,00
2024	4 261 561,00
2025	3 817 102,00
2026	3 748 119,00
2027	3 301 121,00
2028	2 843 360,00
2029	2 490 580,00
2030	2 193 603,00
2031	2 014 390,00



Le ratio de désendettement permet de répondre à la question : En combien d'années la collectivité peut-elle théoriquement rembourser sa dette si elle décide d'y consacrer toute son épargne brute ? Plus le chiffre obtenu est faible, meilleure est la situation de la collectivité. Actuellement, n considère que la situation d'une collectivité est inquiétante lorsque le nombre d'année pour rembourser la dette est supérieure à 12. A partir de 15, la collectivité est dans le rouge.

4) LES CAPACITES DE FINANCEMENT

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Recettes réelles de fonct.	5 429 591,73	5 491 356,74	5 603 605,75	5 637 925,48	5 847 816,06	5 906 061,95
- Chapitre 76	12,17	11,24	13,11	20,60	-	-
- Chapitre 77	53 550,71	108 312,44	115 686,20	18 650,99	182 053,21	85 121,63
- Chapitre 013	31 593,67	42 082,11	28 056,24	18 860,54	40 902,60	46 567,58
- Dépenses réelles de fonct.	3 980 961,36	4 087 870,39	4 011 886,89	4 341 765,53	4 382 541,66	4 434 070,10
EPARGNE DE GESTION	**1 395 067,49**	**1 295 162,67**	**1 476 019,55**	**1 277 488,36**	**1 283 221,19**	**1 386 870,22**
- chapitre 66	143 329,58	127 926,28	115 889,27	117 121,55	114 561,23	103 232,90
EPARGNE BRUTE (CAF BRUTE)	**1 251 737,91**	**1 167 236,39**	**1 360 130,28**	**1 160 366,81**	**1 168 659,96**	**1 283 637,32**
Taux Epargne Brute	**23%**	**21%**	**24%**	**21%**	**20%**	**22%**
Capital remboursé	407 973,00	417 659,00	426 416,00	429 373,00	444 459,00	418 982,00
EPARGNE NETTE (CAF NETTE)	**843 764,91**	**749 577,39**	**933 714,28**	**730 993,81**	**724 200,96**	**864 655,32**



Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-213501257-20260127-2026_04-DE

5) PREVISIONS GENERALES POUR LE BUDGET 2026

5.1 Section de fonctionnement – Dépenses

Les évolutions marquantes pour l'année 2026 sont les suivantes :

5.1.1) Chapitre 011 – Charges à caractère général

- Renouvellement fonds documentaire : Préconisation DRAC en engagement Arléane : 2€ par habitant (2025 : 3€ CD et DVD compris).
- Assurance Dommages aux biens, RC : + 11 000 € en 2026 (de 22 à 33K€)
- Rattachement du budget SPIC (dépenses et recettes)

5.1.2) Chapitre 012 - Personnel :

- Services généraux :
  - Augmentation indiciaire classique : + 2% de la masse salariale
  - Mise en place de la Mutuelle (15€/mois et par agent)
  - Assurance Personnel : + 4000 € / an
  - Cotisation patronale CNRACL : + 3 points (10 000 € le point !)
  - Nouvelle taxe Mobilité par la Région : 0,15% de la masse salariale = + 2000 €

- Service culture / animation
  - Animateur micro-folie à 100% en 2026 contre 25% en 2025
  - Navette Arléane : Début de service pour Mars/Avril 2026. Sous réserve de validation du conseil d'agglomération, la contribution de la Guerche serait de 1611 € par an. Arrêt de la mission Rouedad par Philippe (1/2 journée tous les 15 jours) indemnisée à hauteur de 2500 € par an par VC).

- Service périscolaire :
  - Départ en retraite de Raymonde Rossignol (TC) et remplacement par Eva Serru (20h/sem) sur 8 mois ou 12 mois selon le maintien ou non d'une classe maternelle.
- Service technique :
  - Départ en retraite de Jean Claude Régnier au 31/12/2025, remplacé par ? recrutement envisagé pour le 01/03/2026 (-2 mois).
  - Départ retraite Eric Dugas – Date à confirmer. Tuilage ?
  - Augmentation du temps de travail (31/35ème à TC) de Lydia Brunet, agent de salubrité
- Service administratif :
  - Non remplacement de Margot Bausmayer, animatrice PVD depuis le 15/09/2025 (17,5 h / semaine).

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-213501257-20260127-2026_04-DE

- Départ de Virginie Perrigault (Catégorie C – Service comptabilité) à compter du 1er mars 2026. Recrutement en cours (Catégorie C ou B).
- Arrêt du temps partiel de Carole Béasse (80% →100%) compensé par sa mise à disposition auprès de Vitré Cté pour 20% en tant que chargé de mission Urbanisme du bassin de vie de La Guerche à compter du 1er avril 2026.

5.2 Section de fonctionnement – Recettes

- Maintien des taux de contribution directes
- Si revalorisation des bases de 0,9% : + 21 415 €
- Prudence sur la taxe des droits de mutation (100 324 € en 2025)
- Baisse du FPIC : -9 405 € en 2026 par rapport à 2025.
- Maintien des dotations communautaires (AC, DSC, Fonds de concours) ?
- Evolution de la fiscalité communautaire ?
- Absence totale de lisibilité des dotations d'Etat
- Provision pour participation à la destruction du transformateur ENEDIS : 30 000 €

5.3 Section d'Investissement

Urbanisme

- Reconduction des aides à la rénovation (100K€ en 2025) : Revoir la politique d'attribution des subventions
- Poursuite et fin de la procédure Site Patrimonial Remarquable

Bâtiments

- Achat et rénovation de l'ensemble immobilier 1 place du Général de Gaulle en commerce.
- Aménagement des 2 logements (R+1 et R+2) au 3 place de Général de Gaulle après intervention EPFR (rappel : rachat du bien à l'EPFR 80.000 € en 2028). Recrutement d'un architecte et lancement du dossier.
- Etude pour l'acquisition de biens immobiliers
- Poursuite des travaux au 16 rue Notre Dame
- Poursuite des travaux au 34 rue de Nantes
- Finalisation de l'aménagement de la motte féodale
- Ecole Brisou Pellen : Toiture préau et cheneau à remplacer, mise en place d'un moyen de communication interclasses, fibre optique, PPMS.

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-213501257-20260127-2026_04-DE

- Ecole Sonia Delaunay : Installations de sécurisation. Réflexion sur [illegible] des locaux si perte de classe à la rentrée de septembre 2026.
- Travaux en régie sur logements de la Gendarmerie et locaux professionnels
- Mairie : Aménagement France Services, porte du sas, mise à jour alarme.
- Diagnostic flèche de l'église, dispositif pilotage des cloches, éclairage nef centrale
- Poursuite réflexion aménagement ex-BIT selon études en cours
- Presbytère : Travaux de rénovation en régie
- Sol sportif et enveloppe de la salle des sports 2
- Toiture tôles amiante salle de tennis
- Praticable des jongleurs
- Traitement de l'acoustique du foyer du club de football + tunnel joueurs ?
- Salorge : DAE à changer + chaufferie
- Ilot Rue d'Anjou : Carte GSM ascenseur à changer
- Restau du cœur : Mise aux normes électriques
- Kreiz23 : Mise aux normes Multi-accueil
- Providence : installation Laverie
- Restaurant scolaire : provisions pour amélioration acoustique
- Ateliers municipaux : modification de la toiture en bac aciers

Voirie – Espaces verts

- Cimetière : Reprise de concessions, enrobé souple sur allées de l'ancien cimetière ?
- Eclairage public : Continuer le relamping en leds
- Aménagement d'espaces non-fumeurs aux entrées des écoles.
- Viabilisation de l'espace HELENA Espacil
- Etude Aménagement faubourg de Nantes
- Poursuite de l'étude d'aménagement Avenue du Général Leclerc
- Suppression du transformateur Enedis
- Aménagement du parking de la Bougeoire
- Trottoirs et stationnement rue de la Bougeoire
- Travaux de voirie sur projet Béguinage
- Rénovation Rue Guynemer
- Finition de l'aménagement de la piste cyclable faubourg de Vitré
- Acquisition d'une mini-pelle à chenilles. Moyenne annuelle de location d'une mini-pelle sur 6 ans = 15 000 €
- Acquisition d'un robot de traçage
- Provision de rénovation de la signalisation routière et mobilier

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-213501257-20260127-2026_04-DE

- Provision aménagement BAV
- Provision de remplacement de jeux pour enfants
- Provision équipements pour illuminations de Noël
- Mise à jour du tableau de gestion de voirie

Achats divers

- Provision pour renouvellement de matériel mairie (PC), services techniques, restaurant scolaire, écoles.

6) LES BUDGETS ANNEXES

- Intégration du budget SPIC au budget principal

« Fonction 752 – Energies Renouvelables »

- Proposition de création d'un budget annexe pour la gestion du patrimoine immobilier locatif
- Finalisation des travaux lot de la Grange
- Finalisation des travaux lot de la Châtaigneraie (éclairage public)
- Poursuite des études sur le lotissement de la clé des champs

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-213501257-20260127-2026_04-DE

6.1) LOTISSEMENT DE LA GRANGE

10 lots disponibles (dont 2 options en cours)



6.2) LOTISSEMENT DE LA CHATAIGNERAIE

5 lots dont 3 restent à vendre, 2 Permis de construire en cours d'instruction



Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-213501257-20260127-2026_04-DE

6.3) LOTISSEMENT « Domaine de la clé des champs »

- Recrutement d'un maître d'œuvre en cours
- L'OAP prévoit 154 logements sur 7 ha, dont 25% de logements sociaux.
- Le budget 2025 a été amorcé par une subvention d'équilibre du budget principal de 19 990 €



CONCLUSION

Calendrier budgétaire :

1)Les budgets primitifs 2026 seront soumis au vote le 26 février 2026, sans reprise des résultats 2025.

2)Les Comptes Financiers Uniques seront votés par la prochaine mandature avant le 30 juin 2026.

3)Les budgets primitifs 2026 pourront faire l'objet de décisions modificatives après le vote des CFU et la reprise des résultats.